



Elections du CA de l'AIMS : Appel à candidatures

Le 15 février 2016

Les mandats de 8 administrateurs de l'AIMS arrivent à leur terme. Les adhérents de l'AIMS seront donc invités à élire 8 nouveaux administrateurs, qu'ils participent ou non à la conférence annuelle qui aura lieu à Hammamet du 30 mai au 1^{er} juin 2016 et au cours de laquelle seront annoncés les résultats. Le vote sera organisé sous format électronique et sera ouvert du 1^{er} au 31 mai 2016.

Les adhérents qui souhaitent candidater au mandat d'administrateur devront présenter une lettre d'intention (1 page maximum) comprenant les éléments suivants :

- Prénom, nom et photo de bonne qualité
- Coordonnées professionnelles
- Thèmes de recherches
- Motivations pour participer au conseil d'administration de l'AIMS

La lettre d'intention est à adresser par mail à elections@strategie-aims.com au plus tard le **30 mars 2016**. Le secrétariat de l'AIMS confirmera par mail la bonne réception de la lettre d'intention.

Rappels pour l'éligibilité et le vote : seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent candidater au mandat d'administrateur et voter. Vous êtes automatiquement adhérents si vous vous êtes inscrits à la conférence annuelle 2015 à Paris et que le paiement a bien été effectué par votre institution. Vous le serez automatiquement si vous vous inscrivez à la conférence 2016 à Hammamet. Si vous n'êtes dans aucune de ces deux situations, alors, si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez adhérer pour 2015-2016 en adressant votre bulletin et votre règlement (30 € pour les enseignants-chercheurs et les professionnels, 15 € pour les doctorants) au secrétariat de l'AIMS (voir procédure sur le site web).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Pascal CORBEL, Trésorier-secrétaire de l'AIMS (pascal.corbel@u-psud.fr).

Rappels sur le conseil d'administration et sa composition

L'AIMS est dirigée par un conseil d'administration de 16 membres élus. Le conseil d'administration est renouvelé tous les deux ans par moitié. Les statuts de l'association sont disponibles sur le site www.strategie-aims.com.

Les membres du conseil :

Mandats 2012-2016	Mandats 2014-2018
<ul style="list-style-type: none">• Sandra Charreire-Petit (Université Paris Sud)¹• Valérie Claude-Gaudillat (Audencia Nantes)• Jean-Philippe Denis (Université Paris Sud)• Bernard Leca (ESSEC Business School)• Frédéric Le Roy (Université de Montpellier)• Ababacar Mbengue (Université de Reims Champagne-Ardenne)• Véronique Perret (Université Paris Dauphine)• Isabelle Royer (Université Lyon 3)	<ul style="list-style-type: none">• Aurélien Acquier (ESCP Europe)• Cécile Belmondo (Université Lille 1)• Isabelle Bouty (Université Toulon), Présidente du Conseil Scientifique Permanent• Pascal Corbel (Université Paris Sud)• Marc Fréchet (Université Jean Monnet Saint-Etienne)• Louis Hébert (HEC Montréal)• Lassaad Mezghani (IHEC Carthage)• Philippe Monin (EMLYON Business School)

¹ Mandat de deux ans (2014-2016) en remplacement de Jean-Philippe Bonardi (HEC Lausanne) élu en 2012 et démissionnaire en 2014.